



Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2013 – 8, juillet 2013  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

# L'état du numérique dans l'enseignement en Wallonie

## Quelle évolution depuis le nouveau plan TIC pour l'éducation ?

*En novembre 2011, la Fondation Travail-Université publiait une note d'éducation permanente portant sur le nouveau plan TIC pour l'éducation en Wallonie (1). Celui-ci constitue le sixième pilier du Master Plan TIC du programme Creative Wallonia. Deux ans plus tard, il est intéressant de faire le point sur l'avancée de ce programme politique en présentant les premiers résultats concrets sur le terrain.*

*Après le rappel des grands axes du plan, cette note présente les résultats principaux de la seconde enquête « Équipements et usages des TIC 2013 » de l'Agence wallonne des télécommunications (AWT), publiée tout récemment en avril 2013. Ceux-ci sont mis en parallèle avec les objectifs stratégiques du plan ainsi qu'avec la situation européenne sur quelques aspects de la question.*

### LE PLAN TIC POUR L'ÉDUCATION EN WALLONIE : LES GRANDES AXES

Suite à une large consultation de la communauté enseignante de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone, un nouveau plan TIC pour l'éducation a vu le jour fin 2011. Ce programme constitue un volet du Master Plan TIC Creative Wallonia (2), dont l'un des objectifs majeurs est d'intégrer le numérique au cœur du système éducatif de la Région Wallonne.

Si le plan TIC pour l'éducation s'inscrit en partie dans le continuité des deux plans précédents – "Cyberécoles" (1998-2004) et "Cyberclasses" (2005-2012), sa nouveauté est de mettre au premier plan la question des usages des TIC dans l'école et de traiter les problèmes d'équipements en fonction d'une réflexion prospective sur les usages. Autrement dit, les propositions visent à prendre en compte la réalité changeante des technologies numériques, en se focalisant explicitement sur les enjeux émergents liés aux usages numériques des jeunes. Celles-ci s'articulent autour de trois axes complémentaires :

- ❖ Les TIC comme *auxiliaire au processus d'apprentissage* : il s'agit ici d'implanter davantage l'usage du numérique dans l'approche pédagogique tout au long du cursus éducatif afin d'augmenter le niveau de compétences global des

étudiants et de dynamiser les apprentissages par des outils et des approches plus en phase avec la réalité des jeunes et l'évolution de la société.

- ❖ Les TIC comme *objet d'étude à part entière* : il s'agit ici de développer chez les jeunes des usages créatifs et critiques de manière à ce qu'ils dépassent le stade de la simple consommation des TIC. Il convient aussi de leur faire prendre conscience des enjeux liés aux questions de sécurité et de confidentialité afin de les aider à développer des comportements respectueux d'eux-mêmes et des autres.
- ❖ Les TIC comme *support à la communauté éducative* : il s'agit ici de moderniser le fonctionnement de la communauté éducative par une mise à disposition des outils numériques en vue de favoriser la création, l'utilisation et le partage de ressources éducatives, la communication entre tous les acteurs de l'éducation (enseignants, directions, équipes des Centres PMS, Pouvoirs organisateurs, élèves, parents, etc.) ainsi que leur implication respective dans le nouveau processus éducatif par le biais du numérique.

Au travers la complémentarité de ces trois grands axes, l'ambition de ce plan est d'envisager le numérique comme une dimension résolument transversale à l'ensemble du cursus éducatif et non comme une simple matière particulière. Cette orientation générale est basée sur les conclusions d'un important groupe de travail intergouvernemental suggérant que « cette politique ne puisse se limiter à la fourniture d'équipement mais doit viser à la mise en œuvre d'une action globale de développement des usages du numérique auprès de l'ensemble des acteurs du système éducatif » (3).

Pour finir, notons par ailleurs que deux appels à projets « école numérique » (4) ont déjà été lancés à destination des écoles dans le cadre du nouveau plan depuis 2011. Lors du premier appel à projets, 175 projets avaient été déposés, parmi lesquels 28 avaient été sélectionnés en vue de bénéficier d'une aide financière publique pour leur mise en œuvre. Durant le premier semestre 2013, pas moins de 434 projets ont été reçus, parmi lesquels 71 lauréats viennent d'être proclamés fin juin. L'augmentation substantielle du nombre de projets déposés d'un appel à projets à l'autre témoigne certainement d'une prise de conscience, par les acteurs du système éducatif, de l'urgence de s'approprier les outils numériques dans les classes.

## UN PLAN ÉLABORÉ SUR BASE DE CONSTATS INQUIÉTANTS

Lors de l'élaboration de ce plan, les experts s'étaient notamment appuyés sur les conclusions de la première enquête de l'Agence wallonne des télécommunications (AWT) "Usages des TIC dans l'éducation en Wallonie", publiée conjointement avec le Baromètre TIC 2010 (5). Les constats dressés par cette enquête étaient relativement inquiétants: malgré le déploiement en cours du projet Cyberclasses, la Wallonie, avec 8.5 ordinateurs pour 100 étudiants dans l'enseignement de plein exercice en 2009, accusait, en 2010, un retard significatif par rapport à la moyenne européenne, se situant dès 2006 à 11.4. Ce retard était particulièrement marqué par rapport à la Flandre : le rapport "Monitoring ICT in het Vlaams Onderwijs"(5), publié par la Région flamande en mars 2010, indiquait que celle-ci dispose de 34 ordinateurs pour 100 élèves dans le secondaire et 16 pour 100 élèves dans le primaire.

En 2010, cette étude de l'AWT sur les TIC dans l'éducation avait ainsi permis de faire de cette problématique une véritable urgence politique. Trois ans plus tard, l'AWT s'est à nouveau penchée sur le thème de l'école numérique afin d'analyser l'évolution de la situation, mais aussi de donner pour la première fois la parole aux enseignants (6). Il est intéressant de présenter ici quelques résultats majeurs de cette enquête 2013 et de les mettre en parallèle avec les objectifs stratégiques du plan afin de voir dans quelle mesure ce projet politique ambitieux se concrétise progressivement sur le terrain.

## ENQUÊTE DE L'AWT : ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DE L'ÉTAT DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Avant de présenter les résultats principaux de cette enquête, il semble utile d'exposer brièvement quelques éléments méthodologiques de l'enquête afin d'éviter toute confusion lors de la lecture et la comparaison avec l'enquête 2010.

Un premier volet de l'enquête a été mené auprès des chefs d'établissement en Wallonie, y compris de la Communauté germanophone. Ce volet couvre l'ensemble de l'enseignement fondamental, y compris le niveau maternel alors que la précédente investigation se limitait à l'enseignement primaire. Les résultats se basent sur un échantillon de 1400 questionnaires sur 2 268 envoyés, soit un taux de réponse de 62%.

Un second volet de l'enquête a été mené auprès d'un peu plus de 1500 enseignants assurant effectivement une charge de cours dans le fondamental ou dans le secondaire, dans l'enseignement ordinaire, spécialisé et de promotion sociale.

### EQUIPEMENT DES ÉCOLES : UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE MAIS ENCORE INSUFFISANTE

Le parc d'ordinateurs des écoles a augmenté de 28% en 3 ans. Les ordinateurs sont aussi globalement plus récents. Toutefois, le taux de disponibilité reste faible avec seulement 8.5 ordinateurs disponibles pour 100 élèves en moyenne. Ce taux varie néanmoins selon les niveaux d'enseignement allant de 5.1 % dans le fondamental (+27% par rapport à 2009) à 13.8% dans le secondaire (+ 37% par rapport à 2009).

Une large investigation réalisée en avril 2013 par le réseau *European Schoolnet* sur l'état des équipements et des usages en éducation en Europe, à la demande la Commission européenne (7), donne des points de comparaison intéressants et confirme la mauvaise position de la Région wallonne en la matière : pour l'enseignement fondamental, on compte en moyenne un ordinateur pour 12.5 élèves en Wallonie, contre un pour 7 élèves en moyenne au niveau européen. De même, dans l'enseignement secondaire, le ratio moyen est de 1 pour 7 en Wallonie, contre 1 pour 4 à l'échelle de l'Europe. La position de la Belgique dans son ensemble est, quant à elle, assez proche de la moyenne européenne, grâce à la situation plus avantageuse de la Flandre, qui avait été remarquée lors de l'enquête MICTIVO (*Monitoring ICT in het Vlaams Onderwijs*) en 2010 (8). Malheureusement, pour le nord du pays, on ne possède pas actuellement de données réactualisées ; une étude est en cours pour actualiser les chiffres publiés en 2010 dans le rapport MICTIVO, qui ne sera disponible qu'en octobre 2013.

Le nombre d'ordinateurs connectés dans les établissements scolaires est passé de 73% en 2009 à 87% en 2013. Cette évolution se marque dans tous les niveaux d'éducation ; 55% des établissements disposent d'au moins un réseau Wifi. Toutefois, 37% des lignes de connexion à Internet sont encore du type I-line et moins d'une connexion sur 3 à un débit effectif supérieur à 5 Mbps. La qualité de la connexion Internet est d'autant plus importante que le développement d'usages avancés et diversifiés au sein des classes en dépend. Des efforts restent donc à faire à ce niveau, surtout lorsque l'on sait qu'un des objectifs stratégiques du plan est de déployer un réseau haut débit dans l'ensemble des établissements scolaires d'ici 2016.

Par ailleurs, pas moins de 92% du parc informatique est encore constitué d'ordinateurs fixes, tous niveaux d'enseignements confondus. La proportion d'équipements mobiles – ordinateurs portables et tablettes – a d'ailleurs fort peu évolué depuis 2009 où l'on trouvait déjà 7.2% de PC portables dans le primaire et 3.2% dans le secondaire. Les équipements mobiles sont ainsi encore loin d'être largement répandus au sein des écoles.

En ce qui concerne les vidéoprojecteurs et les tableaux numériques interactifs (TNI), leur nombre a évolué depuis 2009, avec un taux qui a quasi doublé pour les uns et qui s'est multiplié par 7.5 pour les autres. Il reste néanmoins que seules 13% des classes dans l'ensemble peuvent ainsi disposer d'un tableau numérique interactif (TNI) ou d'un vidéoprojecteur. C'est un taux encore peu honorable si l'on se rappelle qu'une des orientations majeures du plan est de traiter les problèmes d'équipement en fonction d'une réflexion prospective sur les usages émergents.

#### DES ENSEIGNANTS ÉQUIPÉS ET UTILISATEURS MAIS GLOBALEMENT PEU FORMÉS

Pratiquement tous les enseignants disposent aujourd'hui d'un assez bon niveau d'équipement informatique au domicile et l'utilisent régulièrement : 99% d'entre eux ont au moins un ordinateur au domicile, dont 83% un ordinateur portable. Plus de 2 enseignants sur 10 possèdent une tablette numérique et plus de 3 sur 10 un smartphone à la maison. 93% des enseignants ont un usage quotidien d'Internet<sup>1</sup>.

En ce qui concerne la formation des enseignants, l'enquête de l'AWT a distingué les formations aux TIC à caractère technique de celles aux TICE, qui se concentrent sur la mise en œuvre pédagogique de ces outils numériques. Les résultats révèlent que sur l'ensemble du corps professoral, un cinquième des enseignants n'a jamais suivi aucune formation sur les technologies numériques ou leurs exploitations pédagogiques. Moins d'un enseignant sur trois a reçu une formation aux TICE au cours de ses études et moins d'un sur deux au cours de sa carrière. Les formations techniques aux outils numériques ont, quant à elles, un peu plus de succès : respectivement 35% et 56% des enseignants déclarent avoir bénéficié d'une formation de ce type pendant leur étude et leur carrière. L'auto-apprentissage du numérique ne constitue pas non plus une alternative : moins d'un enseignant sur 10 affirme utiliser les tutoriels et cours en ligne régulièrement pour se former et seuls 3 sur 10 affirment y avoir recours de manière occasionnelle. On peut donc ici en conclure que l'objectif opérationnel du plan stratégique qui consiste à déployer un plan général de formation continue TIC pour l'ensemble du corps enseignant est, pour l'heure, encore loin d'être atteint.

Malgré ce taux relativement faible de professeurs formés aux technologies numériques et à leurs exploitations pédagogiques, presque deux tiers d'entre eux estiment leur maîtrise des outils numériques suffisante pour leurs besoins professionnels. Toutefois, lorsque l'on observe les types de formations souhaitées par les enseignants, il est manifeste que nombre d'entre eux ne pensent pas posséder les compétences suffisantes pour guider adéquatement les élèves dans l'utilisation critique et sécurisée d'Internet, alors que cette dimension constitue le deuxième axe général du plan.

#### USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES COMME AUXILIAIRE À L'APPRENTISSAGE

La problématique de l'usage des outils numériques au service de l'éducation est centrale dans la mesure où elle constitue le premier axe majeur du plan.

Les résultats de l'enquête révèlent que le nombre des projets d'établissement qui font mention explicite de l'utilisation des TICE est passé d'un bon quart en 2009 à un tiers en 2013, mais cette proportion varie considérablement selon les niveaux d'enseignement. Si on note donc une prise en compte plus importante de la place que peuvent occuper les outils numériques dans la palette des instruments pédagogiques, celle-ci reste encore toutefois relativement modeste.

On sait aussi l'importance de la présence d'un animateur TICE dans les écoles, à côté de la formation, pour encourager les enseignants à intégrer progressivement les outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques. Malheureusement, à l'heure actuelle, l'animation spécifique aux usages de

<sup>1</sup> La comparaison avec l'enquête 2010 n'est pas possible pour les questions portant sur les usages et la formation des enseignants pour cause d'absence de données existantes à ce sujet.

ces technologies comme auxiliaire à l'apprentissage n'est organisée que dans 1/5<sup>ème</sup> seulement des établissements. Ici encore, ce pourcentage varie selon les niveaux d'enseignement. Sans surprise, c'est dans le secondaire que les enseignants bénéficient le plus souvent de ce support d'animation. (43% des établissements) et dans le fondamental le moins souvent (14% des établissements).

Cette fonction spécifique d'animation TICE, lorsqu'elle existe, est souvent assurée par la personne ressource TIC de l'établissement. À ce niveau, le parallélisme avec 2009 est saisissant ; il montre une "non évolution" de la situation où près de la moitié des écoles en 2013 ne disposent pas encore en interne d'une personne qui soit clairement chargée de gérer le matériel informatique pédagogique. Or, ce constat est d'autant plus déplorable que l'ambition générale du plan consiste à envisager le numérique comme une dimension transversale du système éducatif et à déployer une action globale de développement des usages du numérique auprès de l'ensemble des acteurs de l'éducation. Sans personne-relais de référence, il semble bien que la mise en place d'une stratégie globale de déploiement du numérique à l'école soit une mission sinon impossible du moins très difficile à atteindre pour les établissements scolaires. Il n'est dès lors pas étonnant qu'une première demande des directions soit de bénéficier de personnes ressources TIC pour que les équipements informatiques dont ils disposent puissent être utilisés au mieux par les équipes pédagogiques.

Au niveau des usages des TICE par les enseignants eux-mêmes, la comparaison des données n'est pas possible avec 2009 dans la mesure où la précédente enquête de l'AWT ne possédait pas de volet mené auprès des enseignants.

Ceci étant dit, il apparaît clairement d'emblée qu'en 2013 les enseignants sont une très grande majorité (95%) à utiliser l'ordinateur et Internet pour la préparation de leurs cours, dont 62% quotidiennement. En revanche, ils sont beaucoup moins nombreux à utiliser ces outils dans leurs classes. Effectivement, seuls 32% d'entre eux ont recours au moins occasionnellement à un logiciel de présentation (type PowerPoint) et 34% à un logiciel éducatif en classe. Deux usages se démarquent par un plus faible niveau d'utilisation encore: les autres outils de communication audio/vidéo et les réseaux sociaux généralistes (Twitter, Facebook, etc.) ou dédiés à l'éducation (Edmodo par exemple), qui n'ont été renseignés que par 7% des enseignants.

La récente étude européenne donne ici encore quelques points de comparaison intéressants. Elle indique que 30 à 45% des étudiants sont éduqués par des enseignants qui déclarent utiliser tous les jours ou presque les TIC pour préparer leurs leçons. Les pratiques des professeurs en Wallonie en la matière sont donc plus fréquentes que celles de leurs collègues des autres pays européens en moyenne. De même, l'étude met en évidence et regrette que les usages TICE en classe soient par contre nettement moins fréquents. Effectivement 50 à 80% des étudiants n'utilisent jamais de manuels numériques, de logiciels d'exercices, d'outils de simulation ou de jeux éducatifs numériques en classe.

À l'échelle européenne, les résultats concernant l'usage des outils numériques comme support à l'apprentissage ne sont donc guère plus encourageants qu'en Région Wallonne. Il n'en demeure pas moins qu'à cet égard les objectifs du plan stratégique wallon sont donc, pour l'heure, encore ici aussi loin d'être atteints sur le terrain, même si le premier appel à projets "école numérique" faisait explicitement de cette facette des TIC à l'école sa priorité.

Pour conclure, on peut rappeler la dimension ambitieuse du nouveau plan TIC au service de l'éducation en Wallonie par rapport aux plans précédents : celle de mettre au premier plan la question des usages et de traiter des problèmes d'équipements en fonction d'une réflexion prospective sur les usages. À l'heure actuelle, une progression est perceptible à différents niveaux dans les écoles, mais de gros efforts restent malgré tout encore à faire pour parvenir à développer des écoles numériques de pointe pour les élèves et les enseignants.

Périne BROTCORNE

## RÉFÉRENCES

- (1) Brotcorne P. et Valenduc G., *L'école numérique, un projet politique*, Note d'éducation permanente, FTU, n°11, octobre 2011.
- (2) Master plan TIC Creative Wallonia.
- (3) Groupe de travail intergouvernemental, *Développer les compétences numériques en Wallonie – Propositions pour l'école numérique de demain*, 2011.
- (4) Le site de l'appel à projet « école numérique » est <http://www.ecolenumerique.be/>
- (5) AWT, *Usages des TIC dans l'éducation en Wallonie*, 2010.
- (6) AWT, *Équipements et usages des TIC 2013 des écoles wallonnes*, 2013.
- (7) *Survey of Schools: ICT in Education* : Étude réalisée par le réseau *European Schoolnet* à la demande de la Commission européenne sur l'état des équipements et des usages des TIC dans l'éducation dans 27 pays européens, 2013.
- (8) Clarebout G., Van Braak J., Elen J., *Monitoring ICT in het Vlaams Onderwijs*, UGent / KULeuven, 2010.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [gvalenduc@ftu-namur.org](mailto:gvalenduc@ftu-namur.org).

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur  
 +32-81-725122  
 Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
 Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



**Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles**